



DÉBAT
PUBLIC

CAHIER D'ACTEUR

PROJET TECHNOCENTRE
À FESSENHEIM

10.10.2024
07.02.2025

N°27 | Janvier 2025



ADIRA
L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT D'ALSACE

L'ADIRA, agence de développement économique d'Alsace, se consacre depuis 1950 à la création, au développement et au soutien d'entreprises des secteurs de l'industrie et du tertiaire.

Elle travaille de manière très étroite avec les dirigeants de PME et de groupes internationaux à l'élaboration de projets à ingénierie complexe ayant un impact fort en termes d'emploi et d'investissement à travers l'ensemble du territoire alsacien.

Fort de sa connaissance du tissu économique et de ses réseaux, l'ADIRA accompagne également les collectivités alsaciennes dans leurs projets d'aménagement et de développement au service des entreprises. En 2023, l'ADIRA a accompagné 423 nouveaux projets de développement d'entreprises dont 232 se sont concrétisés. Ils représentent près de 4800 emplois créés ou maintenus.

L'agence anime depuis janvier 2020 la Marque partagée « Alsace » autour de laquelle se construit la stratégie d'attractivité de notre territoire.

Contact : alsace@adira.com

Adresse :

Parc des Collines
68 rue Jean Monet
68200 Mulhouse

T +33 3 89 60 30 68

Site Internet : www.adira.com

Le point de vue de l'ADIRA

EN BREF.

Cofinancée par la Région Grand Est, la Collectivité Européenne d'Alsace et les EPCI du territoire, l'ADIRA soutient l'activité économique du territoire alsacien en facilitant l'implantation et le développement des entreprises industrielles et du secteur tertiaire supérieur. Elle apporte également son appui aux collectivités locales pour l'aménagement du territoire, au service du développement économique.

L'activité de la centrale nucléaire de Fessenheim, outre ses 850 emplois directs, générait jusqu'à son arrêt définitif à l'été 2020, 1500 emplois indirects ou induits. Par l'effectif de ses salariés, elle était le 7^{ème} établissement industriel du Haut-Rhin et le 19^{ème} d'Alsace (source Insee). L'arrêt de la centrale a donc affecté fortement l'activité économique de son territoire et en particulier de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach.

Dans ce contexte, l'ambition de l'ADIRA est d'accompagner l'ensemble des projets industriels porteurs d'emplois qui permettent de recréer de l'activité sur le territoire de Fessenheim. A ce titre, le projet de Technocentre porté par EDF, qui offre toutes les garanties de sécurité et de protection des populations, nous apparaît comme un projet porteur de valeur sur le plan économique, social, industriel et environnemental pour le territoire de Fessenheim et plus largement pour l'Alsace et la Région Grand Est.



Débat public Projet technocentre à Fessenheim
244 Boulevard Saint-Germain – 75007 Paris
equipe.fessenheim@debat-cndp.fr
www.debatpublic.fr/projet-technocentre-fessenheim



Un projet Industriel et territorial

L'Alsace a une longue histoire industrielle. Après la seconde guerre mondiale, l'Etat et les acteurs locaux ont souhaité développer des zones d'activités le long de la bande Rhénane où se sont implantées de nombreuses industries dans des secteurs variés (agroalimentaire, chimie, automobile...) L'implantation du Technocentre sur le territoire de la communauté de communes Alsace Rhin Brisach s'inscrirait naturellement dans cette aventure industrielle autour d'un projet vertueux, porteur d'emplois et de dynamisme économique pour ce territoire.

Un projet industriel

L'Alsace terre industrielle

Depuis des décennies, le territoire de la communauté de communes Alsace Rhin Brisach et plus particulièrement celui de Fessenheim est lié à l'histoire industrielle d'EDF dans la région. D'abord avec la construction au début des années 50 de l'usine hydroélectrique de Fessenheim, puis quelque 20 ans plus tard des deux réacteurs de la centrale nucléaire. Autour de ce pôle énergétique, le territoire a connu ces 50 dernières années un développement démographique et industriel important. De grands groupes industriels français et internationaux y ont trouvé une terre d'accueil, un écosystème porteur et des salariés investis et compétents. Ils y ont développé des activités industrielles de pointe, innovantes et tournées vers le monde entier.

Des infrastructures existantes

Ces implantations ont été favorisées par l'existence ou le développement d'infrastructures nécessaires à leur activité :

- l'existence d'un réseau autoroutier (A35) desservant l'Alsace du nord au sud,
- des infrastructures portuaires sur le Rhin, offrant une alternative à la route pour le transport des marchandises,

- un réseau électrique très haute tension facilitant le raccordement des entreprises.
- la présence d'entreprises de services ou spécialisées dans la maintenance des installations industrielles.

Un maillon du projet de territoire

Le projet Technocentre s'inscrit naturellement dans la continuité de cette histoire et il y a une logique à l'implantation de cette installation sur un terrain voisin de celui de la centrale nucléaire aujourd'hui à l'arrêt. Ce projet a d'ailleurs été proposé par la France dans le cadre du Projet de Territoire datant de 2019 qui vise à faire de la Communauté de communes Alsace Rhin Brisach « *un territoire de référence à l'échelle européenne en matière d'économie bas-carbone, reposant sur des filières d'excellence et d'innovation, créatrices d'emplois et de valeur ajoutée, et permettant d'assurer entre autres la réussite de la nécessaire mutation économique des communes les plus concernées par la fermeture de la centrale* ».

Un projet d'économie circulaire

Enfin, s'agissant de la première unité de ce type en France, le Technocentre apparaît comme une brique supplémentaire dans les outils de gestion des déchets nucléaires. A ce titre, le projet Technocentre représente une opportunité majeure pour renforcer cette filière, l'amener vers l'excellence et développer des compétences de pointe. Les évolutions réglementaires récentes, autorisent depuis février 2022, le recyclage et la valorisation des métaux

très faiblement radioactifs dans une logique d'économie circulaire. Le gisement de métaux à recycler permettra une économie de ressources en matières premières, une réduction de l'impact environnemental de la production d'acier et une économie des volumes de déchets à stocker. Le partenariat industriel et commercial engagé par EDF avec des fondeurs du Grand Est permettra également d'écouler la production du Technocentre en « circuit court » réduisant de facto l'empreinte carbone liée aux transports des lingots d'acier vers les sites des différents clients de l'usine.

Un projet territorial

Un projet créateur d'emplois

Le projet de Technocentre porté par EDF présente de nombreux atouts pour le territoire.

L'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim a généré une perte d'emplois non négligeable. Entre emplois directs, indirects et induits, on estime à près de 2000 le nombre de postes ainsi disparus de ce territoire. A ce titre, le projet Technocentre, s'il ne comble pas totalement cette perte d'emplois, permettra de recréer de l'activité dans des métiers industriels. Dans un premier temps, le chantier de construction qui est envisagé entre 2027 et 2031 générera entre 200 et 300 emplois. A partir de sa mise en service,

le Technocentre créera de l'ordre de 200 emplois pérennes directs dans les métiers de la métallurgie en offrant des opportunités de reconversion pour des salariés de la centrale.

La création d'un écosystème métallurgique

Le projet Technocentre qui s'installera sur un foncier appartenant à EDF est complémentaire des activités qui s'installeront sur la zone d'activités EcoRhena. L'émergence de ces activités sont la preuve de l'attrait du territoire de Fessenheim et de l'engagement des collectivités à trouver des relais de croissance après l'arrêt de la centrale nucléaire à l'été 2020. L'installation du Technocentre à proximité d'une autre fonderie très importante permet d'imaginer des synergies entre les deux entreprises, pouvant pourquoi pas se concrétiser par la création d'une filière à l'échelle locale, d'un pôle de compétences dans les métiers de la métallurgie, favorisant les parcours professionnels et l'émergence de filières de formation dédiées. La métallurgie est d'ailleurs le premier secteur industriel en Région Grand Est cumulant plus de 130000 emplois. Le projet Technocentre renforcera la filière et les compétences à l'échelle régionale. Enfin, l'Alsace est au cœur de l'Europe et le projet Technocentre, qui valorisera des métaux TFA majoritairement issus du parc nucléaire français, bénéficiera également de cette position géographique privilégiée sur le marché européen du recyclage des métaux TFA.

CONCLUSION

L'ADIRA accompagne les industriels en Alsace depuis maintenant 75 ans. Son expérience des grands projets industriels lui permet d'aborder avec pragmatisme et confiance le projet de Technocentre porté par EDF. L'activité de cette installation classée pour la protection de l'environnement sera placée sous la surveillance des services de l'Etat et en particulier de la DREAL Grand Est. C'est un gage de sécurité pour les populations voisines. L'ADIRA, qui se positionne notamment comme un intermédiaire entre les élus locaux, les collectivités, les services de

l'Etat et les industriels jouera pleinement son rôle pour favoriser l'implantation du Technocentre à Fessenheim. Pour cela, elle mobilisera l'ensemble de ses ressources pour lever les éventuelles difficultés et accompagner EDF sur l'ensemble des champs liés à ce projet : intégration dans l'écosystème industriel local, autorisations administratives, ressources humaines...

Pour l'ADIRA, le projet Technocentre est un projet vertueux qui s'inscrit pleinement dans l'histoire industrielle de l'Alsace et dans celle d'EDF à Fessenheim. Il est porteur de valeur économique et environnementale pour un territoire, en recherche de nouvelles activités après l'arrêt des deux réacteurs de la centrale nucléaire, souhaite se tourner vers l'avenir.

